



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/17496  
25 septembre 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 25 SEPTEMBRE 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 19 juillet 1985, publiée sous la cote S/17348, j'ai l'honneur d'appeler votre attention, à propos de la lettre du Koweït en date du 20 septembre 1985 publiée sous la cote S/17482, sur les faits ci-après.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a annoncé à maintes reprises qu'il ne permettrait pas le transport sur les eaux du golfe Persique d'armes destinées à l'agresseur iraquien. Il a malheureusement été établi dans divers cas que, contrairement aux principes des relations de bon voisinage, des cargos se dirigeant vers le Koweït transportaient du matériel logistique et des armes à destination de l'Iraq via le Koweït.

Les avis amicaux adressés à cet égard aux autorités koweïtiennes sont malheureusement restés vains. Ces pratiques du Koweït sont contraires à sa position de neutralité.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran, bien qu'il respecte pleinement la liberté de navigation de tous les navires qui se dirigent vers le Koweït, a parfaitement le droit d'empêcher le transport, via le golfe Persique, de matériel militaire à destination de l'Iraq. C'est pourquoi, conformément aux règles établies du droit international concernant les droits et les devoirs des puissances neutres en cas de guerre maritime, la République islamique d'Iran continuera à inspecter les navires naviguant dans le golfe Persique qu'elle soupçonne de porter des armes à l'Iraq.

Nous lançons un appel aux intéressés afin qu'ils aient la sagesse de s'en tenir à la position de neutralité dans la guerre iraquo-iranienne et qu'ils évitent d'entretenir la guerre d'agression iraquienne.

La lettre du Koweït en date du 20 septembre 1985 ayant été distribuée en tant que document du Conseil de sécurité, je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir faire de même pour la présente lettre.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

-----

